

Les beaux jours reviennent, les activités extérieures reprennent !!!

Pour la quiétude du voisinage, il est important d'avoir en tête les règles à respecter en termes de bruits et brulage à l'air libre.

Bruits de voisinage : (Arrêté préfectoral du 09/01/1997 – consultable sur le site de la mairie)

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Lundi au Vendredi : 8h30 - 12h00 / 14h00 - 19h30

Samedi : 9h00 - 12h00 / 15h00 - 19h00

Dimanche et jours fériés : 10h00 - 12h00

Brulage à l'air libre : (Arrêté n°2017-0248)

Pour les activités non agricoles et forestières (particuliers, collectivités, professionnels hors activité agricole ou forestière), l'arrêté préfectoral rappelle le principe général d'interdiction du brulage à l'air libre des déchets verts. Les déchets doivent être compostés sur place, broyés ou emmenés à la déchetterie. Le non-respect de cet arrêté peut être soumis à une amende de 450 €.

Bonne activité printanière à tous !!

TRAVAUX AU LIEU-DIT « LES MORETS »

Les travaux d'enfouissements supervisés par le Cabinet ETI sont presque terminés.

La réception du génie-civil a été réalisée. Le câblage du réseau basse tension et de l'éclairage public est terminé : deux nouveaux candélabres ont été posés.

Enedis est intervenu pour la basse tension.

Les enrobés à chaud ont été réalisés mi-mars (à l'ouverture de la centrale d'enrobé).

Le réseau téléphonique est également opérationnel. A son arrivée, la fibre, pourra être installée dans le réseau téléphonique qui a été dimensionné à cet effet.

Quelques travaux de finition sont également prévus (dalle béton, cunette, engazonnement).

Carnet de bord TOURNON - Printemps 2021



DES ATELIERS DES CONFÉRENCES

pour les **60 ans et +**



Art-Thérapie
Mémoire
Nutrition
Écomobilité
Informatique
Écriture
Équilibre

ALBERTVILLE, FRONTENEX, GRÉSY-SUR-ISÈRE,
LA BÂTHIE, TOURS EN SAVOIE, UGINE

Suivez Arlysère sur



Ces ateliers et conférences s'adressent aussi aux habitants de Tournon. N'hésitez pas à en profiter .

Des ateliers d'Art Thérapie et des ateliers Mémoire sont par exemple organisés dans les communes proches de Tournon : à Frontenex et à Albertville. D'autres sont prévus à UGINE, comme les ateliers Ecriture et Equilibre. Certains sont gratuits et d'autres sont payants. Veillez à vous renseigner lors de votre inscription.

La brochure complète est disponible sur le site Arlysère www.arlysere.fr ou directement à la mairie de Tournon.

LE PRINTEMPS ARRIVE !

LES QUATRE TEMPS :

c'est à dire le **printemps, l'été, l'automne et l'hiver**

ORIGINE LITURGIQUE: Les Quatre Temps correspondent à trois jours de jeûne à chaque saison. Chacun de ces trois jours prédirait le temps de chacun des trois mois à venir.

MARS : le mois ou la nature revit doucement.

Il est temps de bêcher, fumer, tailler, traiter, préparer les premières plantations. mais ATTENTION: la gelée, qui commence par un vent d'est, dure longtemps.

AVRIL : "Ne te découvre pas d'un fil"

Les anciens ont longtemps étudié les changements de temps avant de les transcrire en dictons populaires.

En avril les températures peuvent très vite chuter, à cause du petit vent du Nord chargé d'air polaire. Il n'est d'ailleurs pas rare que la neige s'invite encore en début de mois.

MAI : "fais ce qu'il te plait"

Mai, plus clément, serait un mois où l'on n'a plus guère à craindre les caprices de la météo. Le premier jour de ce mois débute par un cadeau porte-bonheur : LE MUGUET.

La tradition remonterait à la Renaissance : le 1er mai, il était d'usage, dans les campagnes, d'offrir un branchage pour chasser la malédiction de l'hiver. En 1560, le roi Charles IX visita la Drôme où on lui offrit un brin de muguet. L'année suivante il en offrit aux dames de la Cour en guise de porte-bonheur

*Surtout, prenez
bien soin de vous*

SOUVENIR

En créant ce carnet de bord nous avons une pensée toute particulière pour Mme Gisèle GAZZOLA, disparue en ce début d'année 2021. Pendant plusieurs années elle a permis aux habitants de TOURNON de se plonger dans le passé de notre beau village grâce à ses articles. Voici un extrait qui reflète son implication au sein de notre commune :

« Bonjour, Comme je vous l'ai promis, me voilà à nouveau pour vous faire replonger quelques instants dans le passé de ce petit village pour lequel j'ai un très grand attachement, mais aussi beaucoup de respect pour tous mes ancêtres qui ont su le parer de ce côté historique. Je vais vous parler de son église et de son clocher qui, dans un village, sont un monument, un point de repère. Dans cette vallée de Haute Combe de Savoie, entre Albertville et Montailleur, on en dénombre pas moins de 18, toutes différentes »

Vers 1351-1380, le chef-lieu de Tournon se trouvait à St Romain (Sarment) ; il s'étendait du chemin de Grain Greneau jusqu'à la partie droite de l'actuelle route des Vignes, là où des fouilles ont été faites et certains vestiges découverts (cimetière notamment). Mais un incendie n'a laissé que des ruines. Le seigneur du château : Amédée VI (dit le Comte Vert) a ouvert sa chapelle pour que les sinistrés puissent assister aux offices religieux. Cette chapelle sise dans l'enclos des murs du château se trouvait à l'emplacement de l'église actuelle, laquelle est devenue église paroissiale de Tournon vers 1390, dédiée à St Trophime. A partir de cette date, le servant n'est plus un chapelain, mais un curé. Vers 450 avant Jésus Christ, il existait déjà à cet emplacement un lieu de culte où les habitants du moment adoraient leur Dieu. L'église possède à l'intérieur, sous le plancher, le caveau des seigneurs et de leurs familles. Il se situe dans la partie droite de la nef. La trappe d'accès se trouvait un peu avant la petite chapelle dédiée à Ste Anne. Le caveau existe toujours, il mesure cinq mètres sur deux mètres cinquante mais l'entrée en est murée. Depuis 1390, de nombreux prêtres ont desservi la paroisse, laquelle faisait partie du diocèse de Tarentaise. L'archevêque Milliet de Challes, venu en visite, est très surpris du mauvais état de l'église. Il apporta les fonds nécessaires à sa restauration qui a commencé vers 1681, comme le prouve le bénitier de pierre qui se trouve à gauche de l'entrée. Ces travaux durèrent 20 ans, retardés certes par l'invasion française (1690-1696) : la Savoie était un petit état très convoité par ses voisins Tarentaise et Maurienne, car seul lieu de passage pour l'Italie.

(Carnet de bord hiver 2005/2006)

Merci encore à vous Gisèle GAZZOLA

SERVICE NATIONAL UNIVERSEL (SNU)

Le service national universel promotion 2021 s'adresse à tous les jeunes français nés entre le 2 juillet 2003 et le 20 avril 2006 qui souhaitent s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale. Il comporte un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement s'il le souhaite. Pour plus d'informations vous pouvez vous rendre en mairie pour obtenir une documentation plus approfondie ou aller sur le site internet SNU.gouv.fr.

URBANISME

Consultance Architecturale

L'agglomération ARLYSÈRE a mis en place une consultance architecturale pour vos projets immobiliers.

Des architectes sont à votre disposition gratuitement, deux fois par mois pour vous informer et conseiller pour le bon déroulement de vos travaux, n'hésitez pas à prendre rendez-vous. Les prochaines dates de la consultance architecturale 2021 auront lieu dans les locaux de l'agglomération Arlysère, 2 Avenue des Chasseurs Alpins – Albertville, les

- 6 et 20 Mai
- et 6 Juin

(le premier et troisième jeudi de chaque mois)

Ces dates seront réactualisées sur le site de la mairie de Tournon : www.tournon-savoie.com

Pour toutes autres informations vous pouvez contacter :

Assistance Accueil Pôle Urbanisme Habitat

de l'agglomération Arlysère

Tel : 04 79 10 01 83 (uniquement le matin)

Un formulaire de contact service urbanisme est également disponible sur le site : www.arlyserre.fr

POURQUOI LA VIDEO PROTECTION A TOURNON ?

Depuis 2 ans, le nombre d'incivilités augmente, en particulier sur le site de la Tourmotte. Après avoir étudié plusieurs possibilités (fermeture du site...) le conseil municipal a décidé d'installer de la vidéo protection pour garantir l'ordre et la sécurité publique.

Nous avons été conseillés par la cellule de prévention technique de la malveillance, groupement de gendarmerie de la Savoie.

La vidéo protection ne sera pas utilisée pour comptabiliser les allées et venues des habitants, ni pour espionner, mais pour garantir la sécurité. Les caméras filmeront les espaces publics, les parties privées seront noircies ou floutées. C'est un outil dont on pourra se servir pour faire avancer une enquête en cas d'incident, d'accident, d'incivilité ou de vol. Les images enregistrées sont conservées 6 mois puis effacées automatiquement. Les images sont transférées sur un ordinateur dans une salle dont l'accès est limité et sous alarme. Le maire et un nombre d'élus limité (chaque élu est déclaré en préfecture) et la gendarmerie (avec un motif réel) ont accès aux images.

Un registre de consultation sera renseigné chaque fois que l'on visionnera les images. Si l'élus oublie de le faire, le logiciel gardera une trace de son passage.

Au vu de la situation sanitaire, nous ne pouvons pas organiser une réunion publique pour connaître vos attentes en la matière. Mais nous sommes à votre écoute. Vous pouvez prendre rendez-vous auprès du secrétariat de mairie si vous avez des interrogations et ou des propositions.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Le Mardi de 16h30 à 18h30

Le Mercredi de 9h à 12h

Le Vendredi de 17h à 19h

Téléphone : 04 79 38 51 90

Mail : mairie.tournon@wanadoo.fr

OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE

Le lundi, vous serez accueillis de 16h30 à 19h

Les autres créneaux ne changent pas :

Le mercredi de 15h à 17h

Le samedi de 15h à 17h